Image not found or type unknown

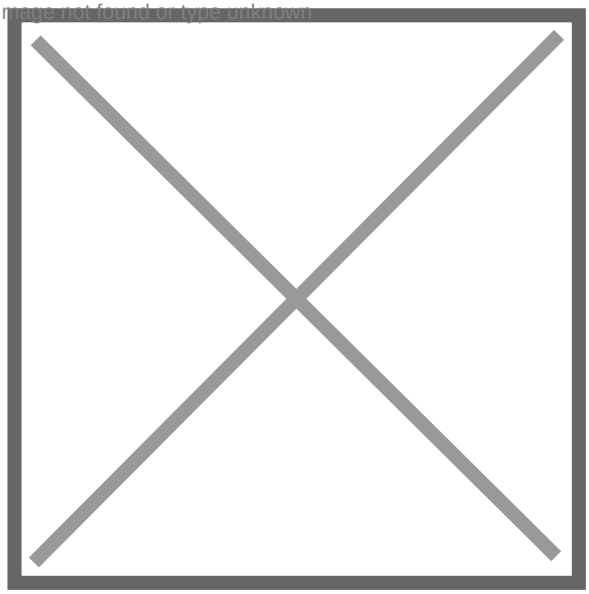

Caution solidaire maison de retraite.

Par **emyr**, le **11/04/2012** à **18:37**

Bonjour,

Ayant trouvé une structure pouvant accueillir ma grand-mère, l'assistante sociale exige que je me porte caution. Or, je crains de m'engager ayant moi-même peu de ressources. Ma grand - mère a des revenus supérieurs au montant demandé. Elle a plusieurs enfants avec qui elle est en froid et qui ne voudront pas signer ce document même s'ils ont une bonne situation. Existe t-il un moyen pour qu'elle soit acceptée sans avoir à signer ce document et si je le signe, serais-je seule responsable en cas de non paiement? Merci.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés